

WARNING! All packaging materials, such as tape, plastic sheets, wire ties and tags, are not part of this toy and should be discarded for the child's safety. Surface wash only. Clean with damp cloth. This product should be used only under the supervision of an adult. Please keep this owner's instruction manual for future reference. It contains important information. We reserve the right to improve/revise the product specifications without notice.

Battery use

1. Alkaline batteries are recommended to use.
2. Only batteries of the same or equivalent type as recommended are to be used.
3. Do not mix alkaline, standard or rechargeable batteries.
4. Do not mix old and new batteries or different type of batteries.
5. Non-rechargeable batteries are not to be charged.
6. Rechargeable batteries are only to be charged under adult supervision.
7. Rechargeable batteries are to be removed from the product before they are charged.
8. Be sure to insert batteries with the correct polarities and always follow the battery manufacturer's instructions.
9. Remove all batteries from the vehicle and transmitter when not in use.
10. Exhausted batteries are to be removed from the product.
11. The supply terminals are not to be short-circuited.
12. Dispose of batteries properly. Do not dispose the batteries in fire — it may cause them to explode or leak causing injury or damage.
13. Battery change must be only made by adults!

FCC Label Compliance Statement:

This device complies with part 15 of the FCC rules. Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
 2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.
- Note : This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:
- Reorient or relocate the receiving antenna.
 - Increase the separation between the equipment and receiver.
 - Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
 - Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

Warning : Changes or modifications to this unit not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

RSS-310 Compliance Statement:

This radiocommunication device complies with all the requirements of Industry Canada Standard RSS-310.

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Carrier Frequency : 27.145 MHz
Field strength and measurement distance : 69.4 dBuV/m at 3 meter

Carrier Frequency : 49.860 MHz
Field strength and measurement distance : 43.8 dBuV/m at 3 meter

Environmental notes:

 The whole product also does not belong to household waste at the end of the product life. You can return it at collection points for the recycling of electronic and electrical instruments. The symbol on the item, instruction manual, hangtag or packing is showing this clearly. Materials should be recycled according to their respective markings. Recycling of old devices or other re-use of materials contained therein represents an important contribution to environmental protection.

Please ask at your local community for the correct collection point.

Disposal of batteries

Batteries should not be disposed of in the household waste. As the consumer you are legally obliged to return batteries containing harmful substances and all other used batteries. You can hand in your old batteries at public collection points in your area or wherever batteries are sold.

 You will find these chemical abbreviations along with a crossed-out refuse bin on batteries containing harmful substances:

- Pb = Battery contains lead
- Cd = Battery contains cadmium
- Hg = Battery contains mercury

CE Declaration

Hereby, MAY CHEONG GROUP FRANCE S.A.S., declares that this equipment is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of directive 2014/53/EU.

The declaration of conformity may be consult at:
MAY CHEONG GROUP FRANCE S.A.S., Parc Ariane - Le Vénus, 2 rue Hélène Boucher, 78280 Guyancourt, France.

The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address:
www.maycheonggroup.com.hk/declaration-of-conformity

MADE IN CHINA

ATTENTION! Tous les matériaux d'emballage, tels que rubans adhésifs, feuilles plastiques, liens et étiquettes, ne font pas partie du jouet et doivent être jetés pour la sécurité de l'enfant. Lavage en surface uniquement. Effectuez le nettoyage à l'aide d'un chiffon humide. Ce produit ne doit être utilisé que sous la surveillance d'un adulte. Veuillez conserver ce mode d'emploi pour vous-y reporter dans le futur. Il contient des informations importantes. Nous nous réservons le droit de modifier/améliorer les caractéristiques du produit sans avis préalable.

Utilisation des piles

1. L'utilisation de piles alcalines est recommandée.
2. Il est recommandé de n'utiliser que des piles du type recommandé ou équivalent.
3. Ne mélangez pas piles alcalines, standard ou rechargeables.
4. Ne mélangez pas piles neuves et piles usées, ni différents types de piles.
5. Ne rechargez pas les piles non rechargeables.
6. Les batteries ne doivent être rechargées que sous la surveillance d'un adulte.
7. Retirez les piles rechargeables du produit avant de les recharger.
8. Assurez-vous de respecter les polarités des piles lors de leur insertion et respectez toujours les instructions du fabricant des piles.
9. Retirez toutes les piles du véhicule et de l'émetteur lorsque vous ne l'utilisez pas.
10. Retirez les piles usées du produit.
11. Ne court-circuitez pas les bornes des piles.
12. Jetez les piles de façon appropriée. Ne jetez pas les piles au feu — elles pourraient exploser ou couler, ce qui entraînerait des blessures ou des dommages matériels.
13. Les piles ne doivent être remplacées que par un adulte!

Déclaration de conformité FCC:

Cet appareil satisfait aux critères de la partie 15 des règles FCC. L'utilisation de l'appareil est assujettie aux conditions suivantes :

1. Cet appareil ne doit pas susciter d'interférence perturbatrice, et
 2. Cet appareil doit tolérer toute interférence reçue, y compris les interférences qui provoquent un fonctionnement indésirable.
- Note : Les tests effectués sur cet équipement ont permis de vérifier qu'il satisfait les limites prescrites pour un appareil numérique classe B par la partie 15 des règles FCC. Ces limites établissent une protection raisonnable contre les interférences dangereuses dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut rayonner de l'énergie sous forme d'ondes radio. S'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut provoquer des interférences perturbant les radiocommunications. Cependant, rien ne garantit qu'aucune interférence ne peut se manifester dans une installation particulière advenant que cet équipement suscite des interférences perturbant la réception des ondes radio ou télévision (ceci peut être déterminé par extinction/remise en marche de l'appareil), l'utilisateur devrait essayer d'éliminer l'interférence en appliquant une ou plusieurs des mesures suivantes :
- Réorientation ou changement du site d'installation de l'antenne réceptrice.
 - Augmentation de la distance de séparation entre l'équipement et le récepteur.
 - Brancher l'appareil sur un circuit différent de celui où le récepteur est branché.
 - Demande d'aide au commerçant qui a vendu le produit, ou à un technicien radio/TV expérimenté.

Attention : Les changements ou modifications subies par ce produit qui n'auraient pas été expressément approuvés par l'organisme responsable de sa conformité sont susceptibles d'annuler le droit de l'utilisateur à utiliser le produit.

Déclaration de conformité CNR-310:

Ce dispositif de radiocommunication rencontre toutes les exigences de la norme CNR-310 d'Industrie Canada.

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

fréquence porteuse : 27.145MHz
bien l'intensité de champ et la distance de mesure : 69.4 dBuV/m à 3 mètres

fréquence porteuse : 49.860MHz
bien l'intensité de champ et la distance de mesure : 43.8 dBuV/m à 3 mètres

Notes environnementales :

 L'entièreté du produit ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères en fin de vie. Vous pouvez l'apporter à un point de collecte ou de recyclage des appareils électroniques et électriques. Le symbole présent sur le produit, le mode d'emploi, l'étiquette à fil ou l'emballage l'indique de façon claire. Les matériaux doivent être recycler en fonction de leur marquage respectif. Le recyclage de vieux appareils ou la revalorisation des matériaux qu'ils contiennent représentent une importante contribution à la protection de l'environnement.

Veuillez vous renseigner pour connaître l'emplacement du point de collecte local.

Mise au rebut des piles/batteries

Les piles/batteries ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. En tant que consommateur vous êtes légalement tenu de rapporter les piles/batteries contenant des substances nocives ainsi que toutes les autres piles/batteries. Vous pouvez apporter vos vieilles piles à un point de collecte public local ou à n'importe quel endroit où les piles sont vendues.

 Vous trouverez ces abréviations chimiques accompagnées d'une poubelle barrée d'une croix sur les piles/batteries contenant des substances nocives :

- Pb = Pile/batterie contenant du plomb
- Pb = Pile/batterie contenant du cadmium
- Pb = Pile/batterie contenant du mercure

Déclaration de Conformité CE

Par la présente, MAY CHEONG GROUP FRANCE S.A.S., déclare que cet équipement est conforme aux exigences essentielles et autres dispositions applicables de la directives 2014/53/EU.

La déclaration de conformité peut être consultée à :
MAY CHEONG GROUP FRANCE S.A.S., Parc Ariane - Le Vénus, 2 rue Hélène Boucher, 78280 Guyancourt, France.

Le texte complet de déclaration de conformité EU est disponible à l'adresse internet suivante :
www.maycheonggroup.com.hk/declaration-of-conformity

FABRIQUÉ EN CHINE